



Fig. 1322. — Vitrail de la Passion, à la cathédrale de Poitiers.

exemple entre autres du soin qui peut et doit être apporté en pareille matière.

Mais vous entendrez dire souvent que l'art du vitrail est un art du passé, qui nous semble interdit. C'est une erreur. Il y a une technique spéciale du vitrail, qui n'est en somme que secondaire, étant après tout facile. Ce qu'il faut — ou ce qu'il faudrait — ce serait que les compositions de vitraux fussent confiées à de vrais artistes. On fait le contraire : on commande un vitrail à un industriel en vitraux, lequel prend des dessinateurs à bas prix ; la fabrication peut être suffisante, l'art est absent.

Ou encore on demande à un véritable peintre un carton, qu'on fait exécuter par l'industriel. Ces méthodes ne peuvent rien produire.